

Eurobio Scientific : l'assemblée générale approuve l'ensemble des résolutions

Le conseil d'administration met en place une nouvelle gouvernance

Paris, le 16 juin 2023 – 17h45

Eurobio Scientific (FR0013240934, ALERS, éligible PEA-PME), groupe français leader dans le diagnostic médical *in vitro* de spécialité, a tenu le 13 juin 2023 l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de ses actionnaires.

A la date de l'assemblée, le nombre total d'actions disposant du droit de vote s'élevait à 10 208 224 pour un nombre total de droits de vote équivalent. Lors de cette Assemblée Générale, les 73 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, détenaient ensemble 5 156 579 actions, soit un quorum de 50,51%, pour les résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

L'ensemble des résolutions agréées par le conseil d'administration, tant à titre ordinaire qu'à titre extraordinaire, a été adopté à une très large majorité et notamment :

- l'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2022 ;
- l'affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice 2022 ;
- l'autorisation donnée au conseil d'administration de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions ;
- le renouvellement des autorisations financières accordées au conseil d'administration pour procéder à des augmentations de capital avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'annuler des actions préalablement rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions ;
- le renouvellement de l'autorisation donnée au conseil d'administration d'attribuer des actions gratuites au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société.

Le détail des votes est accessible en annexe page suivante.

Par ailleurs, lors du conseil d'administration qui s'est tenu à la suite de l'assemblée générale, un changement de gouvernance a été acté par les administrateurs, avec pour effet :

- la nomination de Denis Fortier en tant que Président Directeur Général
- la nomination de trois Directeurs Généraux Délégués :
 - o Jean-Michel Carle
 - o Anne-Sophie Hérelle, Finance et Systèmes d'Information
 - o Cathie Marsais, Opérations et Affaires réglementaires

Hervé Duchesne de Lamotte, précédemment Directeur Général Délégué, reste administrateur.

Annexe : détail des votes

Assemblée Générale Ordinaire	Nombre de voix pour	% des voix exprimées	Nombre de voix contre	% des voix exprimées	Abstention	% des voix exprimées
1^{ère} résolution <i>(Approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2022)</i>	5 067 968	98,29%	88 432	1,71%	179	0,00%
2^{ème} résolution <i>(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022)</i>	5 156 256	100,00%	144	0,00%	179	0,00%
3^{ème} résolution <i>(Affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022)</i>	5 156 256	100,00%	144	0,00%	179	0,00%
4^{ème} résolution <i>(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)</i>	4 710 872	91,79%	421 452	8,21%	24 255	0,47%
5^{ème} résolution <i>(Fixation du montant annuel global de la rémunération allouée aux administrateurs)</i>	5 043 380	97,81%	112 995	2,19%	204	0,00%
6^{ème} résolution <i>(Autorisation à donner au conseil d'administration, pour mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de ses propres actions)</i>	5 156 256	100,00%	144	0,00%	179	0,00%
7^{ème} résolution <i>(Pouvoirs)</i>	5 156 256	100,00%	144	0,00%	179	0,00%
Assemblée Générale Extraordinaire	Nombre de voix pour	% des voix exprimées	Nombre de voix contre	% des voix exprimées	Abstention	% des voix exprimées
8^{ème} résolution <i>(Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs)</i>	3 747 361	72,67%	1 409 218	27,33%	-	0,00%
9^{ème} résolution <i>(Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans DPS)</i>	3 816 795	74,02%	1 339 784	25,98%	-	0,00%
10^{ème} résolution <i>(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par</i>	5 014 242	97,24%	142 337	2,76%	-	0,00%

voie d'annulation d'actions)						
------------------------------	--	--	--	--	--	--

11^{ème} résolution (Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions nouvelles ou existantes de la Société)	3 555 088	68,94%	1 601 491	31,06%	-	0,00%
12^{ème} résolution (Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne entreprise)	4 471 871	86,72%	684 708	13,28%	-	0,00%
13^{ème} résolution (Pouvoirs)	5 014 242	97,24%	142 337	2,76%	-	0,00%

Prochain rendez-vous financier

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre : 24 juillet 2023 (après bourse)

A propos d'Eurobio Scientific

Eurobio Scientific est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic in vitro de spécialités. Il intervient de la recherche à la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, de l'immunologie, des maladies infectieuses, et propose des réactifs dédiés aux laboratoires de recherche, y compris pour les sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie. Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires. Le Groupe compte environ 290 collaborateurs, quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis, et des filiales à Dorking en Grande Bretagne, Sissach en Suisse, Bünde en Allemagne, Anvers en Belgique, Utrecht aux Pays-Bas et Milan en Italie.

Eurobio Scientific a pour actionnaire de référence la holding EurobioNext, qui réunit ses deux dirigeants Jean-Michel Carle et Denis Fortier au côté du programme d'investissement « Pépites et Territoires » by AXA & NextStage AM, géré par NextStage AM.

Pour toute information complémentaire, visitez le site : www.eurobio-scientific.com

Les actions d'Eurobio Scientific sont cotées sur Euronext Growth Paris

Indices Euronext Growth BPI Innovation, PEA-PME 150 et Next Biotech, label Euronext European Rising Tech. Mnémonique : ALERS - Code ISIN : FR0013240934 - Reuters : ALERS.PA - Bloomberg : ALERS:FP

Contacts

Groupe Eurobio Scientific

Denis Fortier, Président Directeur Général
Anne-Sophie Herelle, DGD Finance et IT
Tel. +33(0) 1 69 79 64 80

Calyptus

Mathieu Calleux
Relations Investisseurs
Tel. +33(1) 53 65 68 68 - eurobio-scientific@calyptus.net